

ASSERMENTATION DES ÉLUS - ÉLECTION GÉNÉRALE DU 5 NOVEMBRE 2017

Suite à la proclamation des candidats élus et conformément à l'article 313 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités j'ai procédé, à 19h00 le mercredi 8 novembre 2017, à l'assermentation de :

Monsieur Gilles Carpentier au poste de maire

Madame Ginette Gauvin au poste de conseillère Siègne # 1

Monsieur René Poirier au poste de conseiller Siègne # 2

Monsieur Bernard Cayer au poste de conseiller Siègne # 3

Monsieur Jean-Guy Chassé au poste de conseiller Siègne # 4

Monsieur Pascal Daigneault au poste de conseiller Siègne # 5

Monsieur René-Carl Martin au poste de conseiller Siègne # 6

En conséquence, les personnes élues et assermentées sont mandatées pour agir à titre de membres du conseil municipal de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine.

Lucie Paquette
Présidente d'élection

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA PAROISSE SAINTE-MARIE-MADELEINE QUI A EU LIEU À 20 h LE LUNDI 13 NOVEMBRE 2017 AU LIEU DÉSIGNÉ PAR RÉOLUTION, 405 BOULEVARD LAURIER, SAINTE-MARIE-MADELEINE.

Étaient présents madame la conseillère et messieurs les conseillers Ginette Gauvin, René Poirier, Bernard Cayer, Jean-Guy Chassé, Pascal Daigneault et René-Carl Martin.

Tous formants quorum sous la présidence du maire, monsieur Gilles Carpentier. Madame Lucie Paquette, directrice générale, était également présente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal – Séance ordinaire du 2 octobre 2017
4. Adoption du rapport des correspondances
5. Période de questions

6. Législation

- 6.1 Avis de motion – Règlement 17-478 abrogeant le règlement 13-418 relatif au traitement des élus municipaux

- 6.2 Avis de motion – Règlement 17-474 modifiant le règlement relatif au plan d'urbanisme 09-369
- 6.3 Avis de motion – Règlement 17-475 modifiant le règlement relatif au zonage 09-370
- 6.4 Avis de motion – Règlement 17-476 modifiant le règlement relatif au lotissement 09-371
- 6.5 Avis de motion – Règlement 17-477 modifiant le règlement de construction 09-372

7. Administration générale

- 7.1 Rapport de l'élection générale du 5 novembre 2017
- 7.2 Nomination du maire suppléant
- 7.3 Formation des comités de travail
- 7.4 Caisse Desjardins Région Saint-Hyacinthe – Signataires autorisés
- 7.5 Dépôt du rapport budgétaire au 31 octobre 2017
- 7.6 Approbation des comptes à payer

8. Sécurité publique

- 8.1 Caserne – Déneigement 2017-2018

9. Transport

- 9.1 Entretien des chemins d'hiver – 4^e rang et chemin Plamondon – Entente avec Saint-Charles-sur-Richelieu Saison 2017-2018 et 2018-2019
- 9.2 Achat de sel à déglçage Saison 2017-2018

10. Hygiène du milieu

- 10.1 Adoption du budget de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains pour l'exercice financier 2018
- 10.2 Nomination du délégué et du substitut - Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

11. Santé et Bien-être

12. Aménagement et Urbanisme

- 12.1 Rapport des permis et certificats Octobre 2017 – Dépôt

13. Loisirs et Culture

- 13.1 Fête de Noël
- 13.2 Local du Service des loisirs – Entretien ménager

14. Varia

- 14.1 OTJ Desnoyers Inc. – Dépôt au montant de 36 893.36 \$ fait au compte de la municipalité

15. Dépôt de documents

- 15.1 RIAM – Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 septembre 2017
- 15.2 RIAM – Procès-verbal de la séance ordinaire du 25 octobre 2017
- 15.3 CITVR – Procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 octobre 2017
- 15.4 MRC des Maskoutains – Compte rendu de la réunion de travail par le comité administratif pour l'étude du budget 2018

16. Période de questions

17. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA PAROISSE SAINTE-MARIE-MADELEINE À 20 h.

2017-11-240

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance, et, qu'ils s'en déclarent satisfaits;
IL est proposé par madame Ginette Gauvin, appuyé par monsieur Bernard Cayer, et résolu à l'unanimité des membres présents;
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2017-11-241

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2017

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 lequel a été remis le 8 novembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil le reconnaissent fidèle et sans erreur;

IL est proposé par monsieur Jean-Guy Chassé, appuyé par monsieur Gilles Carpentier, et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2017 soit approuvé tel que rédigé par la directrice générale.

2017-11-242

4. ADOPTION DU RAPPORT DES CORRESPONDANCES

CONSIDÉRANT les correspondances reçues depuis le 3 octobre 2017;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie détaillée de la liste des correspondances;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a fourni les documents et explications supplémentaires à la satisfaction de ceux-ci;

IL est proposé par monsieur Pascal Daigneault, appuyé par monsieur Jean-Guy Chassé, et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE les correspondances reçues depuis le 3 octobre 2017 soient déposées aux archives de la municipalité;

QU'il soit donné suite à la correspondance selon les directives du conseil.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. LÉGISLATION

6.1 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 17-478 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 13-418 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

AVIS DE MOTION est donné par monsieur René Poirier qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement 17-478.

L'objet de ce règlement vise à fixer la rémunération des élus pour les exercices financiers 2018, 2019, 2020 et 2021.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement sera remise aux membres du conseil.

6.2 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 17-474 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME 09-369

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Pascal Daigneault, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le

règlement numéro 17-474 modifiant le règlement relatif au plan d'urbanisme 09-369.

L'objet de ce règlement est la concordance au schéma d'aménagement de la MRC des Maskoutains suite à l'adoption du règlement de modification 16-449 relatif à la gestion des périmètres urbains dans le cadre de l'orientation 10.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement sera remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

6.3 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 17-475 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU ZONAGE 09-370

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Bernard Cayer, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement 17-475 modifiant le règlement relatif au zonage 09-370.

L'objet de ce règlement est la concordance au schéma d'aménagement de la MRC des Maskoutains suite à l'adoption du règlement de modification 16-449 relatif à la gestion des périmètres urbains dans le cadre de l'orientation 10.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

6.4 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 17-476 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU LOTISSEMENT 09-371

AVIS DE MOTION est donné par monsieur René Poirier, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 17-476 modifiant le règlement relatif au lotissement 09-371.

L'objet de ce règlement est la concordance au schéma d'aménagement de la MRC des Maskoutains suite à l'adoption du règlement de modification 16-449 relatif à la gestion des périmètres urbains dans le cadre de l'orientation 10.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

6.5 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 17-477 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION 09-372

AVIS DE MOTION est donné par madame Ginette Gauvin, qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement 17-477 modifiant le règlement de construction 09-372.

L'objet de ce règlement est la concordance au schéma d'aménagement de la MRC des Maskoutains suite à l'adoption du règlement de modification 16-449 relatif à la gestion des périmètres urbains dans le cadre de l'orientation 10.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 RAPPORT DE L'ÉLECTION GÉNÉRALE DU 5 NOVEMBRE 2017

Madame Lucie Paquette présidente d'élection pour la municipalité de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine fait le rapport suivant :

18 septembre 2017 - Avis public d'élection a été donné aux électeurs pour les postes ouverts aux candidatures :

Maire, Conseillers Siège # 1, Siège # 2, Siège # 3, Siège # 4, Siège # 5 et Siège # 6.

Monsieur Michel St-Amour a été nommé secrétaire d'élection.

6 octobre 2017 – Dernière journée pour déposer une déclaration de candidature.

Candidatures acceptées pour le poste de maire

Monsieur Gilles Carpentier

Madame Jacqueline Lavigne

Monsieur André Mousseau

Candidatures acceptées pour le poste de Conseiller Siège # 1

Madame Chantal Bernatchez

Madame Ginette Gauvin

Candidatures acceptées pour le poste de Conseiller Siège # 2

Madame Lise Cadieux

Monsieur René Poirier

Candidatures acceptées pour le poste de Conseiller Siège # 3

Monsieur Bernard Cayer

Madame Marie-Eve Potvin

Candidatures acceptées pour le poste de Conseiller Siège # 4

Monsieur Jean-Guy Chassé

Monsieur Daniel Choquette

Candidatures acceptées pour le poste de Conseiller Siège # 5

Monsieur Pascal Daigneault

Monsieur Patrick Toutant

Candidatures acceptées pour le poste de Conseiller Siège # 6

Monsieur René-Carl Martin

Monsieur Frederic Phaneuf

Dépôt de la liste électorale divisée en 6 sections de vote – 2169 électeurs

12 octobre 2017 – Avis public du scrutin a été donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale de la tenue d'un scrutin le 5 novembre 2017

Avis public de la révision de liste électorale municipale lundi 23 octobre et mercredi 25 octobre 2017

Avis public aux propriétaires uniques d'un immeuble, aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise

23 octobre 2017 – Mesdames Solange Loiselle, Marie-Claude Fleurant et Joanne Paquette ont été nommées pour la Commission de révision. Total d'électeurs après la révision 2175.

29 octobre 2017 – Vote par anticipation de 369 électeurs pour un taux de participation de 17.0 %

5 novembre 2017 – Jour du scrutin avec 873 électeurs pour un taux de participation de 40.1 %. Le résultat final est de 1242 électeurs pour un taux de participation de 57.1 %.

7 novembre 2017 – Avis public du résultat de l'élection

Poste de maire *Monsieur Gilles Carpentier*

Conseiller Siège # 1 *Madame Ginette Gauvin*

Conseiller Siège # 2 *Monsieur René Poirier*

Conseiller Siège # 3 *Monsieur Bernard Cayer*

Conseiller Siège # 4 *Monsieur Jean-Guy Chassé*

Conseiller Siège # 5 *Monsieur Pascal Daigneault*

Conseiller Siège # 6 *Monsieur René-Carl Martin*

2017-11-243

7.2 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

CONSIDÉRANT l'élection générale du 5 novembre 2017;

IL est proposé par monsieur René Poirier, appuyé par monsieur René-Carl Martin, et résolu à l'unanimité des membres présents;

Que monsieur Bernard Cayer soit nommé maire suppléant.

2017-11-244

7.3 FORMATION DES COMITÉS DE TRAVAIL

CONSIDÉRANT l'élection générale du 5 novembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE le maire, Monsieur Gilles Carpentier est ex officio membres de tous les comités sans droit de vote;

IL est proposé par monsieur Bernard Cayer, appuyé par monsieur Pascal Daigneault, et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE les comités de travail sont formés comme suit :

Finances, administration et main d'œuvre

Madame Ginette Gauvin

Monsieur Bernard Cayer

Sécurité publique

Monsieur René Poirier (membre Comité intermunicipal-protection contre l'incendie)

Monsieur Pascal Daigneault (membre Comité intermunicipal-protection contre l'incendie)

Transport

Monsieur René Poirier

Monsieur Jean-Guy Chassé

Hygiène du milieu

Monsieur Jean-Guy Chassé (délégué substitut au CA RAE SM / SMM)

Monsieur René-Carl Martin (délégué au CA RAE SM / SMM)

Environnement

Monsieur Pascal Daigneault

Monsieur René-Carl Martin

Santé et bien-être

Madame Ginette Gauvin

Monsieur Bernard Cayer

Aménagement et urbanisme

Monsieur Pascal Daigneault (membre du CCU)

Loisirs et culture

Monsieur Bernard Cayer

Monsieur Jean-Guy Chassé

2017-11-245

**7.4 CAISSE DESJARDINS RÉGION SAINT-HYACINTHE –
SIGNATAIRES AUTORISÉS**

CONSIDÉRANT l'élection générale du 5 novembre 2017;

*CONSIDÉRANT QU'*il y a lieu d'apporter des changements pour les signataires autorisés pour le compte de la municipalité à la Caisse Desjardins région Saint-Hyacinthe;

CONSIDÉRANT QUE les noms de Messieurs Simon Lacombe et Daniel Choquette doivent être éliminés;

IL est proposé par madame Ginette Gauvin, appuyé par monsieur René Poirier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ajouter le nom de monsieur Gilles Carpentier, maire, et monsieur Bernard Cayer, maire suppléant, à celui de madame Lucie Paquette,

directrice générale à titre de signataires pour le compte de la municipalité à la Caisse Desjardins de Saint-Hyacinthe;
QUE le maire, monsieur Gilles Carpentier, est autorisé à signer tous les documents nécessaires attestant ces modifications.

7.5 DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 OCTOBRE 2017

La directrice générale a transmis, par courriel le 9 novembre 2017, aux membres du conseil le rapport budgétaire et le rapport budgétaire comparatif au 31 octobre 2017.

2017-11-246

7.6 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

*CONSIDÉRANT QU'*une copie de la liste des comptes à payer a été transmise à chacun des membres du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a fourni tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

IL est proposé par monsieur Jean-Guy Chassé, appuyé par monsieur Bernard Cayer, et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'approuver les salaires payés au montant de 37 901.50 \$, les comptes payés par chèques au montant de 20 972.53 \$, les comptes payés par paiements préautorisés de 20 356.89 \$ et autorise le paiement des comptes à payer de 272 609.41 \$, le tout avec dispense de lecture.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2017-11-247

8.1 CASERNE – DÉNEIGEMENT 2017-2018

CONSIDÉRANT l'offre de service de Ferme familiale Malouin au montant de 590.00 \$ plus les taxes applicables pour le déneigement du stationnement de la caserne pour la saison 2017-2018;

IL est proposé par monsieur Jean-Guy Chassé, appuyé par monsieur René-Carl Martin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer le contrat de déneigement du stationnement de la caserne pour la saison 2017-2018 à Ferme familiale Malouin.

2017-11-248

9.1 ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER – 4^E RANG ET CHEMIN PLAMONDON – ENTENTE AVEC SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU SAISON 2017-2018 ET 2018-2019

CONSIDÉRANT QUE l'entretien des chemins d'hiver pour le 4^e rang et le chemin Plamondon a fait l'objet d'une entente en août 2015 par la résolution 2015-08-169

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur Girma a résilié son contrat de déneigement pour les saisons 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020;

CONSIDÉRANT QUE ces rangs n'étaient pas inclus dans notre appel d'offres pour les saisons 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Charles est disposée à effectuer l'entretien d'hiver de ces rangs pour les deux (2) prochaines années (2017-2018, 2018-2019);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Charles a reçu une soumission de Joël Langlois pour l'entretien des tronçons de notre municipalité pour un tarif de 2 878.65 \$ du kilomètre;

IL est proposé par monsieur Jean-Guy Chassé, appuyé par monsieur René Poirier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la municipalité accepte de partager les coûts d'entretien d'hiver au tarif de 2 878.65 \$ du kilomètre selon les modalités suivantes :

- 4^E Rang – 3,24 km à 62%
- Chemin Plamondon – 0,53 km à 100%
- Le prix moyen du carburant en référence pour le contrat sera de 114,00/cents le litre
- Plus les frais réels engendrés pour le sel pour ces chemins.

QUE la municipalité paiera sa portion de coûts sur réception d'une facturation qui sera adressée annuellement par la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu.

2017-11-249

9.2 ACHAT DE SEL À DÉGLAÇAGE SAISON 2017-2018

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour l'achat du sel à déglçage pour la saison 2017-2018 :

<i>Compass Minerals Canada Corp</i>	<i>87.87 \$ tonne métrique</i>
<i>Technologie de Dégivrage Cargill</i>	<i>86.77 \$ tonne métrique</i>
<i>Sel Frigon Inc.</i>	<i>92.18 \$ tonne métrique</i>
<i>SEBCI</i>	<i>95.96 \$ tonne métrique</i>

IL est proposé par monsieur Pascal Daigneault, appuyé par monsieur Bernard Cayer, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;
D'effectuer l'achat du sel à déglçage pour la saison 2017-2018 de la compagnie Technologie de Dégivrage Cargill pour 86.77 \$ plus taxes, la tonne métrique, livrée.

10. HYGIÈNE DU MILIEU

2017-11-250

10.1 ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2018 et nous l'a transmis pour adoption;

IL est proposé par monsieur Jean-Guy Chassé, appuyé par madame Ginette Gauvin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE ce conseil adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2018, tel que soumis, copie dudit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme "Annexe A".

2017-11-251

10.2 NOMINATION DU DÉLÉGUÉ ET DU SUBSTITUT - RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

CONSIDÉRANT l'élection générale du 5 novembre 2017;

*CONSIDÉRANT QU'*il y a lieu de nommer le délégué et le substitut pour siéger au conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains;

IL est proposé par monsieur René Poirier, appuyé par monsieur Jean-Guy Chassé, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE ce conseil nomme monsieur Gilles Carpentier à titre de délégué et monsieur René-Carl Martin à titre de substitut pour représenter la municipalité auprès de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

12. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

12.1 RAPPORT DES PERMIS ET CERTIFICATS OCTOBRE 2017 - DÉPÔT

Dépôt du rapport des permis et certificats émis par l'inspecteur en bâtiment pour le mois d'octobre 2017.

13. LOISIRS ET CULTURE

2017-11-252

13.1 FÊTE DE NOËL

CONSIDÉRANT QUE le responsable des loisirs a déposé un projet d'activité pour une fête de Noël pour les enfants de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'activité se fera sous forme de Dépouillement d'arbre de Noël le dimanche 10 décembre en après-midi à la Cabane à Tétreault;

*CONSIDÉRANT QU'*il est prévu à cette activité un spectacle de Noël, une distribution de cadeau pour les enfants présents ainsi que des breuvages;

CONSIDÉRANT QUE le coût de cette activité fait partie du budget "Loisirs" disponible pour 2017;

IL est proposé par monsieur Bernard Cayer, appuyé par monsieur Pascal Daigneault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE monsieur Jean-Christophe Soucie, responsable des loisirs, soit autorisé à procéder aux achats et réservations nécessaires pour la réalisation de cette activité;

QU'un montant approximatif de 7 000 \$ est autorisé pour la fête de Noël 2017.

2017-11-253

13.2 LOCAL DU SERVICE DES LOISIRS – ENTRETIEN MÉNAGER

CONSIDÉRANT la demande faite par le responsable des loisirs pour que l'entretien ménager du local du Service des loisirs soit effectué aux deux semaines;

IL est proposé par monsieur René-Carl Martin, appuyé par monsieur Jean-Guy Chassé, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE madame Francine Chapdelaine soit autorisée à faire l'entretien ménager pour un montant de 80 \$ aux deux semaines.

14. VARIA

14.1 OTJ DESNOYERS INC. – DÉPÔT AU MONTANT DE 36 893.36 \$ FAIT AU COMPTE DE LA MUNICIPALITÉ

La directrice générale confirme qu'un montant de 36 893.36 \$ a été déposé au compte de la municipalité le 19 octobre 2017 par OTJ Desnoyers Inc. Le montant sera comptabilisé par écriture de journal au moment de la conciliation bancaire, Revenus en période 10 (octobre 2017) à la catégorie Transfert sous le numéro 01-381-71-010. Un rapport explicatif sera déposé par OTJ Desnoyers Inc.

15. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 15.1 RIAM – Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 septembre 2017
- 15.2 RIAM – Procès-verbal de la séance ordinaire du 25 octobre 2017
- 15.3 CITVR – Procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 octobre 2017
- 15.4 MRC des Maskoutains – Compte rendu de la réunion de travail par le comité administratif pour l'étude du budget 2018

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

2017-11-254

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL est proposé par monsieur René Poirier, appuyé par monsieur Bernard Cayer, et résolu à l'unanimité des membres présents;
DE lever cette séance à 21 h 05.

Gilles Carpentier
Maire

Lucie Paquette
Directrice générale